

MAIRIE D'ENSUES LA REDONNE
DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE
ARRONDISSEMENT D'ISTRES

DECISION DU MAIRE

Objet : Contrat de prestation pour l'animation d'ateliers scientifiques avec l'association « les petits débrouillards » dans le cadre de la fête de la science 2026.

N°2026-97

Le Maire de la Commune d'Ensues la Redonne,

Vu les articles L. 2122 - 22 et L. 2122- 23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération N° 2026-07-CM du 30 mars 2026 portant délégation générale du Conseil Municipal du Maire,

Considérant que la commune d'Ensues-la-Redonne a mis en place une programmation culturelle au sein de la médiathèque municipale « Elisabeth Badinter ».

Considérant que la médiathèque proposera le **Samedi 03 Octobre 2026**, dans le cadre de sa manifestation « La fête de la science », la programmation « d'ateliers scientifiques » de 14h15 à 17h45 avec l'association « Les petits débrouillards » sur le parvis de la Médiathèque ou à la MPT (selon la météo).

Considérant que le public visé sera un public Famille dès 6 ans.

Considérant que le montant de la prestation s'élèvera à la somme de **556€ 81**.

DECIDE

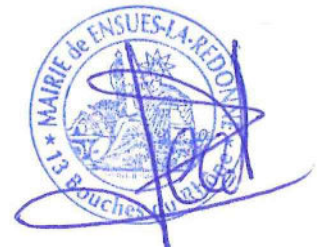
Article 1 : De signer un contrat de prestation avec l'association « Les petits débrouillards »

Article 2 : La présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif compétent territorialement dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Article 3 : Madame la Directrice Générale des services sera chargée de l'application de la présente décision, dont ampliation sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet d'Istres et à Monsieur Le Trésorier Payeur.

Fait à Ensues la Redonne,
Le **31/07/2026**

Le Maire,
Michel ILAC





CONTRAT DE PRESTATION n°10 10/2026

Entre les soussignés :

M : **Michel ILLAC**
Agissant au nom de : **La Commune d'ENSUES la REDONNE**
Adresse : **Hôtel de Ville - 15, avenue du Général MONSABERT – 13 820**
En sa qualité de : **Maire**

Appelé L'ORGANISATEUR d'une part

Et

Mr **THIELLEY Ambroise**
Agissant au nom de :
Les petits débrouillards
Adresse : **38 avenue Frédéric Joliot Curie Technopôle château Gombert -Maison du développement industriel 13452 Marseille Cedex 13**
En sa qualité de : **Président**

Appelé LE PRESTATAIRE d'autre part

Pour la prestation suivante : Animation d'ateliers scientifiques avec l'association « les petits débrouillards » dans le cadre de la Fête de la science 2026.

Il a été convenu ce qui suit :

1. **Lieu de la prestation** : Parvis de la Médiathèque ou salle MPT (selon la météo)
2. **Date** : Samedi 03 octobre 2026
3. **Nombre de séances** : 3 séances de 1h / 14h15, 15h30 et 16h45
4. **Horaire de la prestation** : de 14h à 18h
5. **Public** : Public Familial (Enfants et adultes).
6. **Installation et rangement** : le jour même à 13h30.
7. **Montant total alloué par l'organisateur** : 556 €81 TTC.
8. **Obligation de l'organisateur** : en sa qualité d'organisateur, il assurera et réglera les rémunérations, les charges sociales et fiscales attachées à la prestation de l'auteur.
9. **Assurance** : Chacune des parties s'engage à vérifier que son assurance la couvre dans le cadre du déroulement de cette prestation.

10. **Litige** : En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'application du présent contrat, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation du Tribunal Administratif compétent.
11. **Dépôt de facture** : Le prestataire devra déposer la facture relative à sa prestation sur le site Chorus Pro.
12. **Règlement** : Il se fera par mandat administratif à l'ordre de l'association « les petits débrouillards » dès réception de la facture accompagnée d'un RIB.

CONTRAT ETABLI EN DEUX EXEMPLAIRES

Signé à :

Le :

LE PRODUCTEUR :

Signé à : *Emmanuel La Redonne*

Le : *11/07/2026*

L'ORGANISATEUR :

Le Maire, 17^e Michel ILLAC

